

## DISPOSITIF DE PRÉVENTION DU PLAGIAT À L'ATTENTION DES DOCTORANTS

### Contexte

---

L'université Lyon 3 est fortement engagée dans la prévention et la détection de plagiat: L'université a adopté l'usage d'un logiciel de détection de similitude, qui est libre d'accès pour tous les enseignants chercheurs. Par ailleurs, tous les manuscrits de thèse font l'objet d'une analyse via ce logiciel, juste avant la soutenance, suite au dépôt électronique du manuscrit. Un taux de similitude important peut avoir comme conséquence le passage du doctorant en commission disciplinaire.

Une nouvelle action, à visée pédagogique, a pour objectif de permettre aux doctorants d'analyser leurs pratiques de référencement et de citation des sources et de les amener à adopter les bonnes pratiques. Pour ce faire, le service de la recherche et le Pôle d'Accompagnement à la Pédagogie Numérique proposent le dispositif suivant :

Chaque doctorant peut, s'il le souhaite, une seule fois, faire analyser une partie non sécable de ses écrits qu'il aura sélectionnés lui-même (100 000 caractères, espaces compris, soit environ 50 pages) en amont de la soutenance, pendant la période de rédaction.

Cette démarche n'a aucun caractère obligatoire, et ne concerne aucunement la qualité scientifique de la thèse. Elle n'a de sens et d'intérêt que si elle est réalisée dans un délai suffisamment éloigné de la soutenance, afin de permettre au doctorant de corriger sa méthodologie de citation et de référencement si nécessaire.

### Procédure

---

La demande est à adresser au Centre de Ressources Informatiques (CRI), par mail ([cri.recherche@univ-lyon3.fr](mailto:cri.recherche@univ-lyon3.fr)), via le formulaire accessible sur ce lien ([lien](#)).

Après une phase d'analyse opérée par les personnels du CRI et/ou du PAPN, le doctorant et le directeur de thèse (et le co-directeur le cas échéant) sont informés des résultats par le CRI. Un délai de traitement et de réponse est requis, et variera selon le nombre de demandes en cours de traitement.

Les résultats sont transmis comme suit :

*Si le rapport d'analyse ne révèle pas un taux de similitude important:*

1. Envoi par le CRI d'un email au doctorant et au directeur de thèse indiquant l'absence d'anomalie.
2. Le rapport d'analyse n'est pas envoyé mais tenu à disposition du doctorant au CRI, il est consultable sur RDV.

*Si le rapport d'analyse révèle des similitudes nombreuses*

1. Envoi par le CRI d'un email au doctorant et au directeur de thèse indiquant quelques exemples significatifs de passages problématiques.
2. Le rapport d'analyse n'est pas envoyé mais tenu à disposition du doctorant au CRI sur RDV. Le doctorant peut alors vérifier sa méthodologie de citation, le CRI peut accompagner le doctorant dans cette démarche s'il en fait la demande.

**IMPORTANT** : Cette analyse ne préjuge pas des résultats de l'analyse qui sera effectuée sur l'intégralité de la thèse, après le dépôt électronique du manuscrit avant la soutenance.

#### **RAPPEL**

- Des ateliers de stylage de la thèse sont régulièrement proposés par le Centre de Ressources Informatiques. Un accompagnement individuel en présentiel ou par téléphone est également mis en place afin de former les doctorants aux techniques de référencement.
- La BU Lyon 3 participe au programme de formation ISIDOCT à destination des doctorants afin de les accompagner dans la méthodologie de citation des sources. Consultez l'agenda: <http://bu.univ-lyon3.fr/formation-documentaire-des-doctorants-1157352.kjsp?RH=SCD-ACCUEIL&RF=1512556374479>